

## La situation financière des ménages en 2021 : un ressenti global qui s'améliore mais des inégalités qui se creusent

Cette publication exploite les premiers résultats de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC) conduite en 2021 par le STATEC afin de dresser un premier panorama de la situation financière des ménages au Luxembourg. Les informations qui y sont présentées ne portent pas pour le moment sur les revenus des ménages mais plutôt sur des données à caractère qualitatif recueillies à partir de questions directes posées aux ménages, par exemple les difficultés du ménage à joindre les deux bouts, l'incapacité du ménage à s'offrir une semaine de vacances ou un repas à base de viande ou de poisson. Le grand avantage de ces informations qualitatives est qu'elles sont actualisées sur l'année 2021 (à la différence des revenus qui se rapportent à 2020) et qu'elles permettent donc d'évaluer l'évolution de la situation financière des ménages sur la période 2019-2021, soit les trois années entourant la crise du Covid-19.

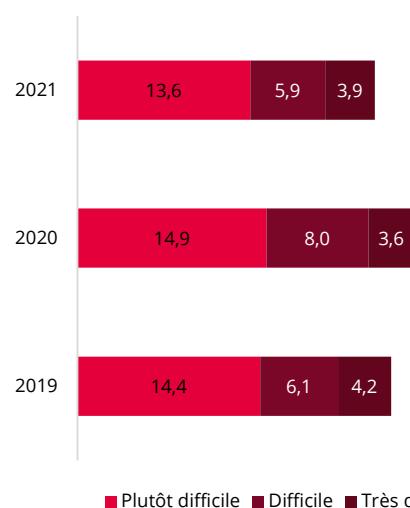
Parce qu'il est basé sur les déclarations des ménages, l'indicateur de difficultés à joindre les deux bouts peut parfois varier sans être totalement corrélé avec un changement significatif de la situation financière du ménage. L'enquête EU-SILC permet de mettre en relation ce sentiment avec des indicateurs eux aussi non monétaires mais plus objectifs en questionnant ces mêmes ménages sur un ensemble de privations matérielles et d'arriérés de paiement auxquels ils ont dû faire face durant les douze derniers mois, ainsi que la contraction de dettes non liées à l'achat d'une résidence principale et leur charge sur le budget global.

**En 2021, la proportion des ménages avec des difficultés financières est repassée en dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire**

Le ressenti des ménages quant à leur situation financière s'est nettement amélioré en 2021, où 23.4% des ménages déclaraient avoir des difficultés à joindre les deux bouts, contre 26.5% en 2020 et 24.7% en 2019. Après une forte dégradation en 2020, liée probablement à l'impact de la crise sanitaire, la proportion des ménages avec des difficultés financières est repassée en dessous de son niveau d'avant la crise du Covid-19. Néanmoins la proportion de ménages pour lesquels joindre les deux bouts est «très difficile» a même légèrement augmenté entre 2020 et 2021 (respectivement 3.6% et 3.9%).

Cette situation est confirmée par l'examen d'un autre indicateur, la proportion de ménages déclarant avoir connu une baisse de salaire. Celle-ci est passée de 14.3% en 2020 à 11.4% en 2021.

**GRAPHIQUE 1 : UNE MOINDRE PROPORTION DE MÉNAGES DÉCLARANT AVOIR DES DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS EN 2021 PAR RAPPORT À 2020 (EN %)**



■ Plutôt difficile ■ Difficile ■ Très difficile

Source : STATEC, Enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC)

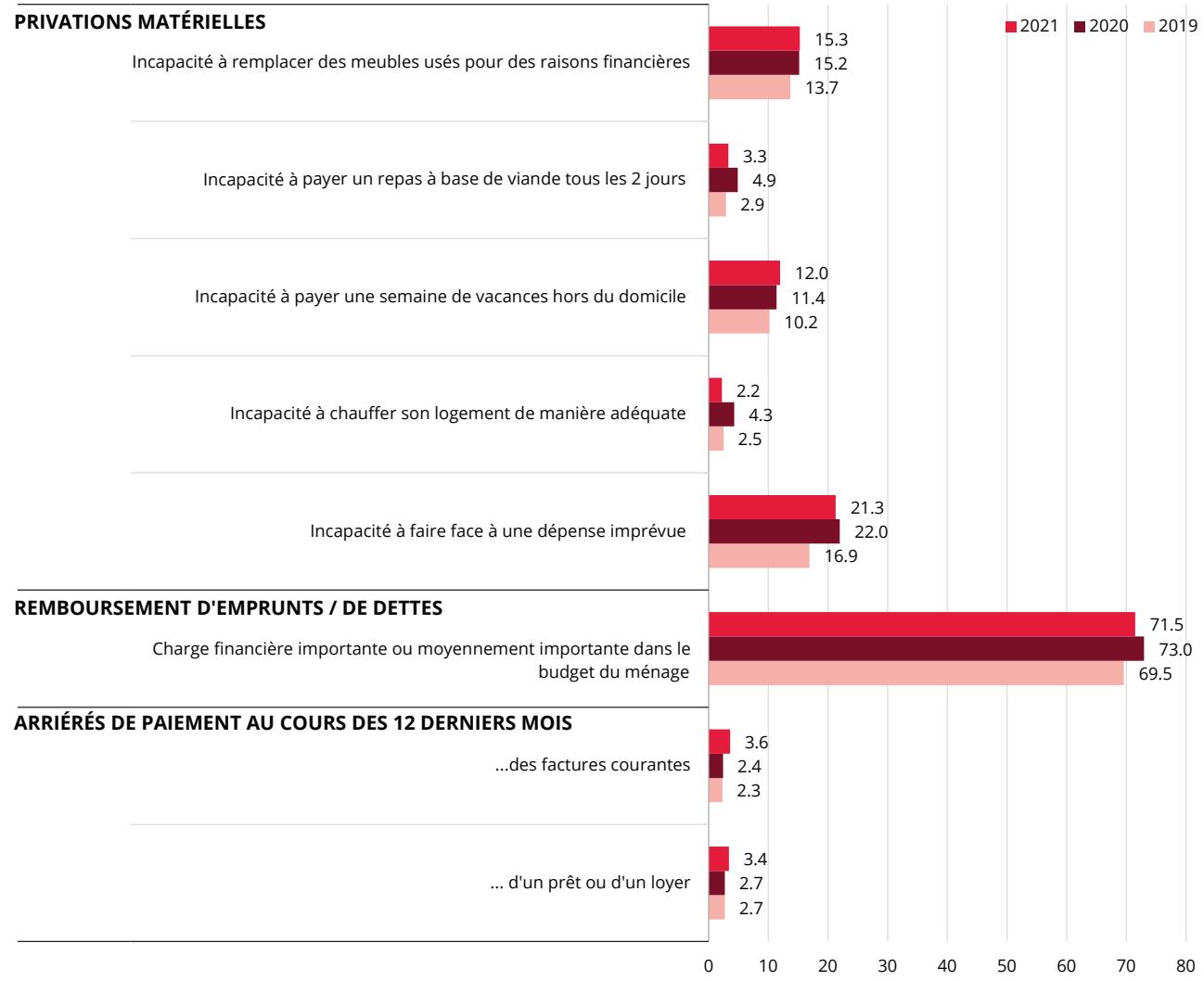
## Cette amélioration est globalement synonyme d'une baisse des privations

D'autres indicateurs concernant des privations matérielles, des arriérés de paiement vécus par le ménage ou encore le recours à des dettes pour l'achat de biens immobiliers (hors résidence principale) matériels ou immatériels, témoignent également d'une amélioration globale des conditions de vie entre 2020 et 2021. En effet, sur 5 indicateurs de privation matérielle, la proportion de ménages concernée a diminué pour trois d'entre eux et est restée stable pour un seul (voir tableau 1). Quant à la proportion de ménages ne pouvant s'offrir une semaine de vacances loin de leur domicile, celle-ci a en revanche légèrement augmenté entre 2020 et 2021 (12.0% contre 11.4% en 2020). Concernant le remboursement de dettes, bien que davantage de ménages en aient contractées en

2021, la part estimant qu'elles représentent une charge importante ou moyennement importante dans leur budget a baissé (de 73.0% en 2020 à 71.5% en 2021). Des améliorations sont certes visibles par rapport à 2020, mais elles ne permettent toutefois pas un retour aux niveaux observables en 2019. Enfin, la proportion de ménages touchés par des arriérés de paiement a quant à elle augmenté en 2021, après une stabilité entre 2019 et 2020. Le niveau de cet indicateur reste cependant extrêmement faible.

Par conséquent, il est probable que les ménages déclarent en plus grande proportion arriver facilement à joindre les deux bouts parce qu'une amélioration globale de leurs conditions de vie s'observe, en particulier après une année 2020 difficile marquée par la pandémie. Toutefois, quelques difficultés persistent voire augmentent.

**GRAPHIQUE 2 : DES AMÉLIORATIONS DEPUIS L'ANNÉE 2020 MAIS DES NIVEAUX TOUJOURS SUPÉRIEURS PAR RAPPORT À 2019 (EN %)**



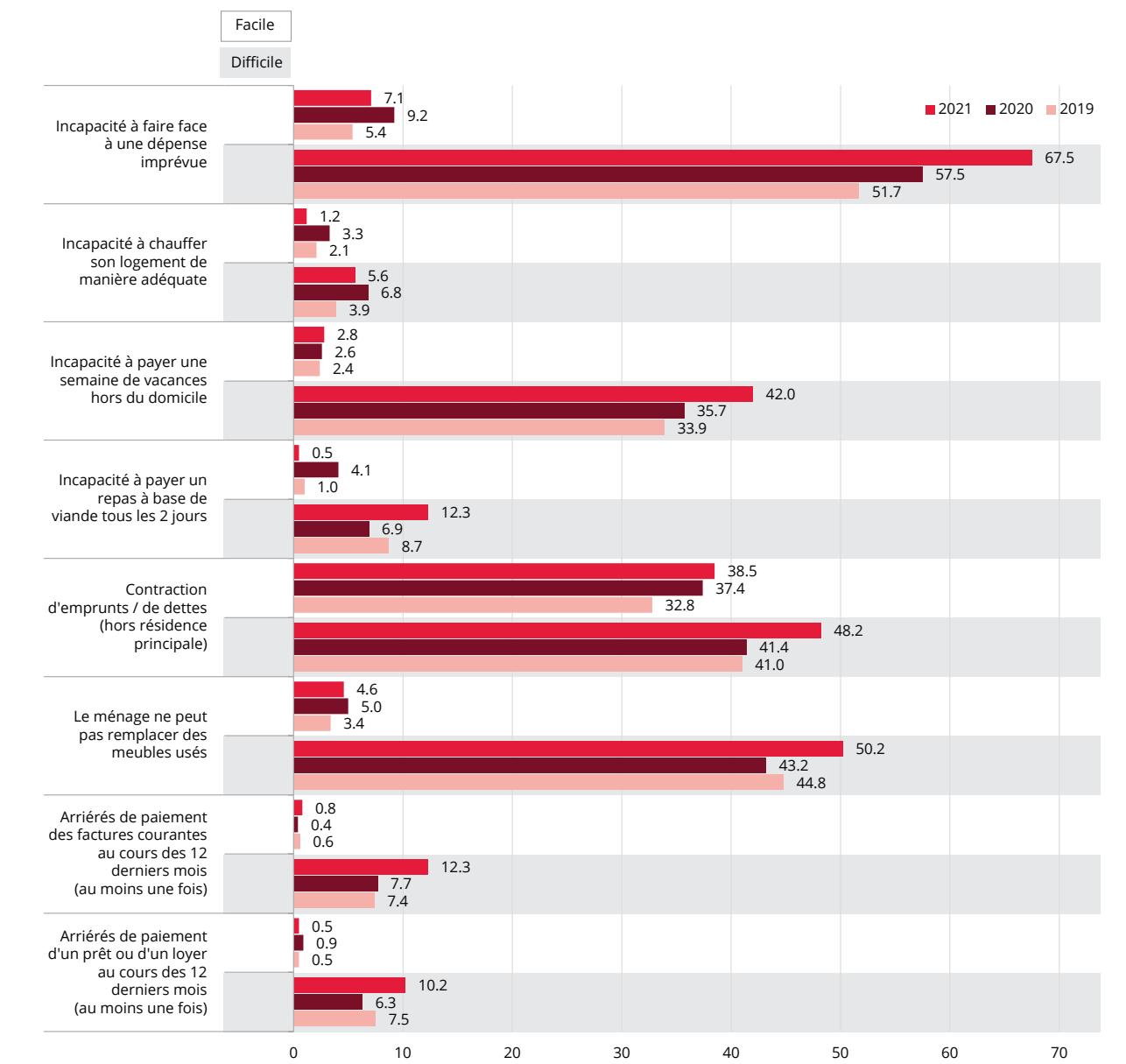
Source : STATEC, Enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages [EU-SILC]

## Des privations matérielles toujours plus marquées parmi les ménages qui déclarent joindre les deux bouts difficilement

En analysant davantage les éléments précédents, il apparaît que cette tendance globale dissimule d'importantes différences au sein de la population répartie selon sa capacité à joindre les deux bouts. Ainsi, à l'exception du fait de ne pas posséder de voiture pour des raisons financières et ne pas pouvoir chauffer son logement convenablement, les proportions de ménages concernés par chacun des indicateurs augmentent significativement en 2021 parmi les ménages déclarant avoir des difficultés à joindre les deux bouts. À contrario, pour ceux estimant joindre les deux bouts facilement, les proportions concernées par les privations ou les arriérés de paiement diminuent ou restent similaires sur la même période, creusant encore

davantage les écarts entre les ménages aisés et les ménages défavorisés. Ces écarts sont particulièrement importants au regard de l'incapacité à faire face à une dépense imprévue ou le fait de ne pas pouvoir remplacer des meubles usés en raison d'un manque de moyens financiers. Inversement, quel que soit le niveau de difficultés à joindre les deux bouts, la proportion de ménages ayant contracté des dettes hors résidence principale augmente en 2021 et l'écart entre les deux sous-populations n'est que de 9.7 points de pourcent. En revanche, la charge perçue de ces dettes diminue pour les ménages expliquant joindre les deux bouts facilement : 63.1% considèrent qu'elles représentent une charge importante ou moyennement importante en 2021 contre 65.8% en 2020. Pour le second groupe pour lequel il est difficile de joindre les deux bouts, la charge augmente de 90.6% en 2020 à 92.8% en 2021.

**GRAPHIQUE 3 : EN 2021, UNE AUGMENTATION DES MÉNAGES CONCERNÉS PAR LES PRIVATIONS MATERIELLES PARMI CEUX ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS (EN %)**



Source : STATEC, Enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages [EU-SILC]

Note de lecture : En 2021, 7.1% des ménages estimant joindre les deux bouts facilement déclarent être incapables de faire face à une dépense imprévue contre 67.5% des ménages pour lesquels joindre les deux bouts est considéré comme difficile.

## Méthodologie

L'enquête EU-SILC sur les revenus et les conditions de vie des ménages permet chaque année de collecter des informations précises sur les revenus et les conditions de vie des ménages et des personnes qui résident au Grand-Duché. Seuls les ménages privés sont couverts par l'enquête, tandis que les ménages dits « collectifs » et les institutions comme, par exemple, les maisons de soins, les prisons, les internats ou les casernes militaires en sont exclus.

EU-SILC est un projet européen qui est réalisé dans l'ensemble des 27 pays de l'Union ainsi que dans les états périphériques comme, l'Islande, la Norvège, la Suisse ou la Turquie. Cette étude s'inscrit dans un programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mis en place au niveau européen, dont elle constitue un pilier central pour permettre d'évaluer les différentes situations nationales par rapport aux objectifs européens.

Au Luxembourg, cette enquête d'intérêt public est placée sous la responsabilité du STATEC. Elle a interrogé un échantillon représentatif de la population résidente au Luxembourg. En 2021, ce sont 11 679 personnes répartis dans 4 353 ménages qui ont répondu à l'enquête.

Les données collectées portent sur les revenus, mais également sur d'autres sujets en lien avec la pauvreté et l'exclusion sociale, tels que les privations matérielles rencontrées par les ménages, la santé des enfants ou les familles recomposées.

### Bureau de presse

Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

### Pour en savoir plus

Laure Grad | [laure.grad@ext.statec.etat.lu](mailto:laure.grad@ext.statec.etat.lu)

Guillaume Osier | [guillaume.osier@statec.etat.lu](mailto:guillaume.osier@statec.etat.lu)

Cette publication n'engage que le STATEC.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.